

Arrêté n°2024-21 portant déclaration d'irrecevabilité de listes de candidatures de représentants au conseil de l'INSPE

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, et notamment son article D719-22,

Vu l'arrêté n°2023-68 relatif à l'élection de membres au conseil de l'INSPE,

ARRETE

Article 1 :

Sont déclarées irrecevables pour l'élection des membres au conseil de l'INSPE les listes suivantes :

Collège A : « Professeurs et personnels assimilés »

La liste « **FSU** » pour le motif suivant :

- Les déclarations individuelles de candidature n'ont pas été produites avant la date limite de dépôt des candidatures, soit le mardi 30 janvier 2024, 16 heures.

Collège B : « Maîtres de conférences et personnels assimilés »

La liste « **FSU** » pour le motif suivant :

- Une déclaration individuelle de candidature n'a pas été produite avant la date limite de dépôt des candidatures, soit le mardi 30 janvier 2024, 16 heures.

Collège D : « Personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre » »

La liste « **FSU** » pour le motif suivant :

- Une déclaration individuelle de candidature n'a pas été produite avant la date limite de dépôt des candidatures, soit le mardi 30 janvier 2024, 16 heures.

Article 2 :

Les listes de candidats sont annexées au présent arrêté.

Article 3 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'INSPE.

Fait à Reims, le 01/02/2024



Guillaume GELLÉ

Mis en ligne le : 01/02/2024

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités, le : 01/02/2024

Annexe 1 – Listes irrecevables

Annexe 1 : Listes irrecevables

Collège A : « Professeurs et personnels assimilés »

La liste « FSU » :

- SEHILI Djaouidah
- BRAU-ANTONY Stéphane

Collège B : « Maîtres de conférences et personnels assimilés »

La liste « FSU » :

- REGALIA Laurence
- SABRA Hussein

Collège D : « Personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre »

La liste « FSU » :

- GEAS Elodie
- ILGAR Engin